

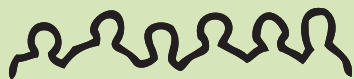


La Soupe au caillou

Par l'équipe du Collectif

Numéro 367

1^{er} février 2013



Bougeons!

La lutte contre la réforme de l'assurance-emploi se poursuit

Depuis le printemps dernier, des associations de chômeurs et chômeuses, des milliers de travailleurEs des régions dites éloignées, des gouvernements provinciaux et des municipalités se sont mobilisés contre la réforme conservatrice de l'assurance-emploi, qui est entrée en vigueur le 6 janvier dernier. Le Collectif tient à ajouter son appui à cette lutte!

La grogne des derniers mois a surtout été nourrie par les nouvelles dispositions qui attaquent le travail saisonnier et, ce faisant, les régions ressources, le Québec et les provinces maritimes. Cette réforme modifie la définition d'un emploi convenable, crée trois catégories de prestataires et abolit certains projets pilotes qui permettaient de limiter les dégâts de la réforme Axworthy (1996) sur la durée de la période des prestations.

La mobilisation se poursuivra dans les prochains mois, à l'initiative du Conseil national des chômeurs et chômeuses (CNC), du Mouvement autonome et solidaire des sans-emploi (MASSE) et des organisations syndicales. Comme cette réforme aura un impact sur l'ensemble des travailleurEs à faible ou moyen revenu, donc sur la majorité de la population, il est d'autant plus important de se mobiliser

Pour plus de détails sur les effets de cette réforme et les mobilisations à venir, visitez ces sites : www.lecnc.com et www.lemasse.org.

Au Québec, 750 000 personnes ne couvrent pas leurs besoins de base

UN SCANDALE QU'ON NE PEUT PLUS IGNORER

Lanaudière

Mesures déterminantes réclamées

Les tournées amènent toujours des initiatives surprenantes, mélangeant imagination, ténacité et politique. La tournée *Un SCANDALE qu'on ne peut plus ignorer* n'y échappe pas. En effet, depuis le 17 octobre dernier, le Collectif anti-pauvreté (CAP) Lanaudière mène sa propre campagne sous le thème du « scandale », avec des outils uniques et percutants. Le déroulement de la rencontre de lundi dernier avec les députéEs du caucus péquiste de Lanaudière illustre bien le travail hors de l'ordinaire effectué dans cette région depuis quelques mois.

Le théâtre des besoins

D'entrée de jeu, les députéEs Diane Gadoury-Hamelin (Masson), Véronique Hivon (Joliette), Nicolas Marceau (Rousseau), Scott McKay (Repentigny), Mathieu Traversy (Terrebonne) et un attaché politique représentant André Villeneuve (Berthier) ont eu droit à une performance des plus originales. En effet, le comédien Simon Mercier a présenté une scène d'une quinzaine de minutes où il incarne à la fois une dame seule, un médecin immigrant dont la formation non reconnue au Québec l'oblige à travailler comme plongeur et un

(suite en page 2...)



Photo : CAP Lanaudière

La délégation : Jacques Patenaude et Lorraine Roy (ADL), Robin Couture (Collectif), Diane Gauthier (MÉPAL), Simon Mercier (comédien), Johanne St-Denis (Action populaire des Moulins) et Guy Beauchamps (ADL).

Communiqué : *Le Collectif revendique le gel des tarifs d'électricité...* page 2

Communiqué : *Caucus du Parti québécois et lutte à la pauvreté...* page 3

(suite de la page 1...) père monoparental qui en arrache cruellement. Cette scène toute spéciale sur la mesure du panier de consommation (MPC), le minimum pour couvrir ses besoins de base, a été présentée, depuis l'automne, dans plusieurs municipalités de la région (Berthier, Lavaltrie, Joliette, etc.) et a énormément plu aux éluEs. La table était mise de belle façon.

Demandons la MPC au PC!

Après une brève présentation des injustices qui participent au fait que 750 000 QuébécoiSEs ne couvrent pas leurs besoins, les représentantEs d'Action dignité Lanaudière (ADL) ont déposé une pétition de 882 signatures exigeant la mise en place de mesures déterminantes permettant enfin à chaque QuébécoiSE de disposer d'un revenu annuel minimum garanti équivalent à la MPC, comme le suggère le Comité consultatif de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale



Le comédien Simon Mercier en pleine performance devant les députéEs.

(CCLPES) depuis 2009. Mathieu Traversy s'est engagé à vérifier si cette pétition est bien conforme et, si c'est le cas, à la déposer à l'Assemblée nationale.

Des suites possibles

Lors du temps d'échange, Véronique Hivon a admis que les coûts de la pauvreté étaient énormes et qu'il était impossible de ne pas

s'en occuper. Tout en assurant à la délégation que sa voix serait portée, elle a indiqué que le ministre de la Santé, Réjean Hébert, travaillait présentement sur une nouvelle politique de prévention en santé qui porterait notamment sur ses déterminants et non seulement sur les saines habitudes de vie. La preuve est faite que la pauvreté est le premier déterminant de la santé. Affirmant qu'aucun parti ne pouvait se faire du « capital politique » sur la lutte à la pauvreté, Scott McKay s'est quant à lui engagé à explorer les possibilités qu'elle fasse l'objet d'une commission spéciale, à l'image de *Mourir dans la dignité*, tenue récemment. Une commission qui serait à la fois itinérante et générale, c'est-à-dire ouverte à touTEs. Dix ans après l'adoption de la *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale*, une telle initiative serait plus que bienvenue, puisqu'un grand débat de société s'impose. Bref, reste à voir les prochains pas du gouvernement. 🌿

**Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate**

En appui à la manifestation du 30 janvier contre l'austérité

Le Collectif revendique le gel des tarifs d'électricité

Québec, 29 janvier 2012 – À l'instar de la Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics, qui organise une manifestation contre l'austérité demain à Montréal, le Collectif pour un Québec sans pauvreté revendique le gel des tarifs d'électricité, et ce, autant pour le prix régulier de l'électricité que pour celui de l'électricité dite patrimoniale.

Sous le couvert d'arguments douteux, comme celui de mieux refléter l'évolution des coûts de production d'Hydro-Québec, le gouvernement du Québec a préparé les esprits pour une hausse substantielle du prix de l'électricité. Une hausse qui s'additionnera aux précédentes (plus de 15 % depuis 2004), lesquelles ont déjà dramatiquement fragilisé le budget des personnes en situation de pauvreté, ainsi qu'à celle demandée pour 2013 (3,3 %).

« Pendant qu'on parle de hausser les tarifs d'électricité, il y a quelque 750 000 personnes qui ne couvrent pas leurs besoins de base et des centaines de milliers d'autres qui sont serrées. Le gouvernement est parfaitement au courant qu'une hausse de quelques centaines (ou même quelques dizaines) de dollars par année fera en sorte que des personnes vont devoir couper davantage dans l'essentiel », de s'insurger Serge Petitclerc, porte-parole du Collectif. Sous cette hausse arbitraire se trouve en fait l'argument classique que chacun doit faire sa part pour équilibrer les finances publiques. Si, d'un côté, il peut s'avérer vrai que les revenus actuels de l'État sont insuffisants, de l'autre, il est tout simplement injuste de régler ce problème sur le dos des plus pauvres et de la classe moyenne. Le gouvernement du Québec doit cesser de s'incliner devant l'épouvantail de « l'angoisse fiscale » et ses représentantEs et plutôt aller chercher les fonds nécessaires dans les poches des particuliers et des entreprises qui ont les moyens.

« Les hivers québécois sont longs et froids et le plus grand poste de dépenses en rapport avec l'électricité, c'est le chauffage. Hausser les tarifs d'électricité, c'est jouer avec la santé des personnes en situation de pauvreté en les condamnant ou bien à baisser leur chauffage un peu plus et à geler, ou bien à couper ailleurs dans un budget déjà insuffisant. Les plus pauvres sont écoeurés de dormir avec leur tuque en hiver! », de conclure M. Petitclerc.

Caucus du Parti québécois et lutte à la pauvreté

Faire les choses dans le bon ordre

Québec, 30 janvier 2013 – Que le Parti québécois mette la lutte à la pauvreté à l'ordre du jour de son caucus de demain et vendredi constitue une bonne nouvelle pour la société québécoise. Toutefois, le Collectif pour un Québec sans pauvreté se demande pourquoi le gouvernement met autant d'insistance sur l'emploi, quand on sait que ce qui a permis les plus grandes avancées dans le domaine de la lutte à la pauvreté ces dernières années, c'est plutôt un meilleur soutien financier.

Ce n'est pas la première fois qu'un gouvernement propose de diminuer la pauvreté en agissant sur l'emploi. Le résultat a toujours été le même : un échec. Car en plus d'être mal adaptée aux réalités des personnes éloignées du marché du travail, cette façon de faire ne tient pas compte de l'état de survie dans lequel se trouvent ces personnes.

« *Le Pacte pour l'emploi* souffrait du même défaut. C'est pourquoi il n'a pas atteint son objectif de réduire significativement le nombre de personnes en situation de pauvreté », d'affirmer Serge Petitclerc, porte-parole du Collectif. À preuve, l'*État de situation 2012* du Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion, dévoilé hier, indique que les taux de faible revenu, selon la mesure du panier de consommation (MPC), ont diminué de 2000 à 2007 pour remonter brusquement à partir de 2008, alors que le *Pacte* était en vigueur.

Au cours des dernières années, ce sont donc plutôt les mesures de soutien au revenu qui ont eu le plus d'impact sur la diminution de la pauvreté. Le meilleur exemple est celui des familles les plus pauvres – et en particulier celui des familles monoparentales –, qui ont vu leurs revenus augmenter significativement avec le *Soutien aux enfants* et, dans une moindre mesure, la *Prime au travail*. « Cette amélioration a eu l'effet à la fois de diminuer le nombre de familles qui ne couvraient pas leurs besoins de base et de permettre à celles-ci de quitter l'aide sociale et retourner aux études ou sur le marché du travail », de constater M. Petitclerc. Cet exemple met à mal le principe de l'incitation au travail et de nombreux préjugés.

De leur côté, les taux de faible revenu chez les personnes seules et les couples sans enfants sont demeurés les mêmes, ces ménages n'ayant pas bénéficié d'un tel soutien. « C'est clair : un meilleur soutien financier permet de s'éloigner de la survie et d'envisager un retour à l'emploi ou l'obtention d'un diplôme. Il faut faire les choses dans le bon ordre. Et le faire pour toutEs », de conclure M. Petitclerc.

Profil du Collectif

Actif depuis 1998, le Collectif pour un Québec sans pauvreté regroupe 35 organisations nationales québécoises, populaires, communautaires, syndicales, religieuses, féministes, étudiantes, coopératives ainsi qu'une quinzaine de collectifs régionaux. Toutes ces organisations ont dans leur mission la lutte à la pauvreté, la défense de droits et la promotion de la justice sociale. Des centaines d'organisations et d'individus de plusieurs secteurs de la société civile forment son réseau d'appui.

La publication de *La Soupe au caillou* est rendue possible grâce à la contribution financière du Carrefour d'animation et de participation à un monde ouvert (CAPMO)



Collectif pour un Québec sans pauvreté

165, de Carillon, local 309, Québec (QC), G1K 9E9

Téléphone: (418) 525-0040 / Télécopieur: (418) 525-0740 / Courriel: collectif@pauvrete.qc.ca

www.pauvrete.qc.ca